



Syndicat National de l'Écrit
Sections Société d'Agences
et de Diffusion



Pour la prise en compte de nos propositions agissons !

Alors que nos organisations syndicales entendent faire valoir une autre approche et proposent d'autres solutions (*voir communiqué du 15 sept 2010*), une nouvelle fois, la direction a profité de la paritaire du 18 octobre pour nous resservir son projet de remise en cause des statuts du personnel.

Cette attitude n'est pas responsable et ressemble à s'y méprendre à celle adoptée par le gouvernement pour la réforme des retraites.

Nos organisations syndicales préviennent qu'à mêmes causes, mêmes conséquences !

La méthode est connue ! Stigmatiser les personnels sur le registre du « Trop chers, trop de surcoût social ! » et ainsi mieux occulter les responsabilités.

Celle des éditeurs, dogmatiques, ne voyant en la distribution qu'un coût et non un élément de promotion de leurs titres.

Celle des dirigeants du groupe qui en optant pour une distribution essentiellement axée sur la logistique, ont privilégié « l'économie facile » au détriment de la qualité de service et du développement du groupe.

Ce choix a conduit à la fragilisation des NMPP (Presstalis) qui sont devenues au fil des réformes plus vulnérables, voire contournables.

C'est pourquoi le SGLCE-CGT, la CFDT, la CGC exigent ensemble l'ouverture de négociations loyales et sérieuses prenant en compte leurs propositions, notamment la réintégration d'activité.

OUI ! Il existe de réelles possibilités de négocier rapidement la réintégration de charges de travail et des organisations de travail adaptées.

Pour se faire entendre nos organisations appellent tout le personnel (Cadre, agent de maîtrise et employés) à observer des arrêts de travail dans tous les services et toutes les équipes la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 et la journée du jeudi 21 octobre 2010, selon les modalités qui seront précisées lors des assemblées générales qui se tiendront dans les agences

Dès à présent, AGISSONS ENSEMBLE pour garantir l'avenir des salariés et la pérennité de la SAD !

Paris le 18 octobre 2010